



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTE PLENIER

15 MARS 2016 – 17 H

SALLE GABRIEL MARTY

Etaient présents :

Enseignants :

BABA AISSA Latifa, BLIN Olivier, CASTETS-RENARD Céline, DE LAMY Bertrand, HOUIN SAINT-ALARY Corinne, MACORIG-VENIER Francine, MARRIGUES Jean-Charles, MIRABAIL Solange, NELIDOFF Philippe, PAULIN Christophe

Etudiants :

BAQUER Nicolas, DROUOT Anastasia, FOURNIE Thomas, GLINEL Marie, GUEZENEC Alexis, JUSTON Pierre, LAFFONT Bastien, LAMORE Marine, PETRACHI Hugo,

BIATSS :

SOUSSOTTE Nathalie

Personnalités extérieures :

GAUDILLERE Pascal, GENDELMAN Patricia

Avaient donné procuration :

Enseignants :

ATTAL Michel, DEVILLE Sophie, SEGONDS Marc

Etudiants :

BERTRAND Thomas

BIATSS :

HOMPHONGSAPHONE Béatrice

Personnalités extérieures :

LAURENT Christophe

Excusés :

CATHALA Jean, SAUTEREAU Jean-François, PASQUIER DE FRANCLIEU Guy

Le quorum étant atteint, le conseil débute à 17 heures.

Monsieur le doyen ouvre le conseil en souhaitant la bienvenue aux nouveaux élus étudiants auxquels il adresse ses félicitations.

Il précise ensuite que, concernant la question de la sélection en Master, ce dossier est suivi avec beaucoup de vigilance, à la fois par l'université et la faculté.

Enfin, en préambule le doyen évoque deux points particuliers :

- l'arrêté concernant les mesures transitoires de la capacité en formation continue (correspondant au point n° 7 de l'ordre du jour). Les documents ont été reçus hors délais par les membres du conseil.
Il est décidé que ce point sera examiné dans un prochain conseil qui sera fixé au mois d'avril prochain.

- les arrêtés de la licence économie-droit, avec pour seules modifications les corrections d'intitulés de certains Cours de Droit, de leurs volumes horaires et du volume horaire des TD telles qu'ils ont été modifiés par la Fac de Droit et qu'il fallait mettre en conformité. Ces documents ont eux aussi été reçus hors délais.
Il est décidé que , compte tenu de la nature des modifications, ce point pouvait être rajouté à l'ordre du jour du présent conseil.

1/ Calendrier universitaire 2016.2017

Ce calendrier correspond à ce qui a été demandé, à savoir une semaine de révision avant les écrits et les oraux après les vacances.

Adopté à l'unanimité

2/ Année de césure

Monsieur Paulin présente ce point et précise qu'il s'inscrit dans un projet universitaire au niveau national. Son idée est de permettre à l'étudiant, inscrit à l'université, de suivre un projet personnel pendant une durée d'un an. Les modalités de cette année de césure seront différentes par composante. La question posée est celle du principe de l'année de césure. Les modalités seront discutés lors d'un prochain conseil.

Adopté à l'unanimité

3/ Travaux de soutien universitaire (T.S.U.)

La proposition est de remplacer les T.D. de méthodologie actuels par les T.S.U. (travaux de soutien universitaire). En effet, la situation actuelle des T.D. de méthodologie soulève une difficulté, celle de la non-adéquation (ces TD ne sont pas suivis par les étudiants qui en ont le plus besoin).

Les TSU interviendraient au 2^{ème} semestre, seraient destinés aux étudiants qui sont ajournés au 1^{er} semestre mais autorisés à passer la 2^{ème} session.

L'idée est de pouvoir dégager des effectifs réduits et ciblés. Les TSU seraient constitués de 2 groupes de droit privé et 2 groupes de droit public. Reste à préciser les modalités.

Adopté

4/ Acceptation de subvention pour projet « Espagnol juridique complémentaire, parcours en autonomie tutorée et en auto-correction »

M. Michel Martinez du Département des Langues et Civilisations, présente cette subvention qui a été accordée pour accompagner les étudiants qui font de l'espagnol au sein de l'Ecole Européenne du Droit dans l'apprentissage de l'espagnol juridique. Il s'agit de modules facultatifs pour l'instant. La subvention obtenue s'élève à 15.000 euros.

Adopté à l'unanimité

5/ Réintroduction du cours de droit aérien et spatial M 1 affaires et international
Adopté

6/ Modifications d'arrêtés formation initiale et D.U.

DSN

D.U. DJCE

M 2 Droit International et Comparé

Certificat European Master in Comparative, International and European Law (CIEL)

D.U. Analyse des conflits

D.U. Master européen en sciences du travail

M 2 Comparative & European Private International Law

M 2 droit des collectivités territoriales

Adopté à l'unanimité

7/ Modifications d'arrêtés formation continue

Ce point est reporté à un conseil de faculté ultérieur.

8/ Modifications d'arrêtés FOAD

Adopté à l'unanimité

9/ D.U. des participations publiques

Ce point est reporté à un conseil de faculté ultérieur.

Le conseil prend fin à 19 h 40.

Compte-rendu établi par Véronique Imbert.